

Le Pêch' Lune de Borex

N°011

Juin 2025

Habitants : 1'154

Superficie : 198 ha

Habitants : les Borésiens



Edito, par M. Jean-Luc Vuagniaux, Syndic

Dans son édito de la 10^{ème} édition du Pêch'lune de décembre dernier, votre Municipalité annonçait son intention de créer une aire de sport et loisirs, convaincue de son apport à la convivialité, à la santé et à la qualité de vie au sein de notre commune.

Dans cet esprit, un espace situé sur l'aire de loisirs et de détente du Petaney, fut choisi pour la réalisation d'une zone sportive multigénérationnelle constituée d'une installation de street workout, d'un babyfoot, de tables de ping-pong et d'un rocher destiné à l'entraînement à l'escalade pour les plus jeunes.

Afin de mener à bien ce projet et d'obtenir le financement nécessaire à sa réalisation, un préavis fut présenté à l'approbation du Conseil Communal en sa séance du 24 mars dernier.

Après examen approfondi et délibérations, le conseil communal a cependant refusé ce

préavis, estimant notamment que les coûts liés à cette initiative étaient trop élevés pour être mis en œuvre dans le cadre budgétaire actuel.

Bien qu'elle déplore cette décision, la Municipalité la comprend, laquelle respecte les contraintes financières qui l'ont motivée.

Aucun nouveau projet similaire n'est envisagé dans l'immédiat. Néanmoins, nous restons attentifs aux besoins de la population et ouverts aux suggestions qui pourraient, à l'avenir, permettre d'améliorer les équipements et infrastructures dédiés au sport et aux loisirs.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont soutenu cette initiative et partagé leur enthousiasme. Votre engagement et votre intérêt pour le développement de notre commune restent une force précieuse.

Votre municipalité



La criminalité sur Internet, également appelée cybercriminalité, criminalité informatique ou cybercrime, désigne différents délits commis contre des systèmes informatiques, des réseaux de données ou Internet. Derrière ces attaques provenant du cyberspace, on peut trouver des motivations personnelles, comme dans le cas du cyberharcèlement, mais la plupart du temps, l'objectif des criminels est de parvenir rapidement à obtenir de l'argent.

Sont concernés par la cybercriminalité non seulement les particuliers, mais également les entreprises, les institutions politiques et culturelles, les autorités ou les établissements de formation comme les écoles ou les universités. Dans notre glossaire, nous avons regroupé les principaux termes liés à la cybercriminalité.

Nos conseils préventifs :

Prenez acte qu'un établissement bancaire ne contacte jamais quelqu'un par WhatsApp ou via une adresse électronique inofficielle (par ex. Gmail) dans le cadre d'un paiement.

Ne communiquez jamais votre adresse électronique pour ce type de transaction sur le net.

Ne scannez jamais un QR Code pour valider la réception d'un paiement.

En cas de situation suspecte, raccrochez immédiatement et avisez votre banque. Contactez la police en cas de préjudice.

Exposé de la Police cantonale

Le 1^{er} avril 2025, à 19h00, l'inspecteur Nanchen, de la Police de sûreté, plus connu sous le pseudo eCop sur les réseaux sociaux, accompagné de l'adjudant Métraux, Chef du poste de Gendarmerie de Nyon, a fait un exposé sur les dangers de la cybercriminalité.

Un peu plus d'une cinquantaine de personnes a répondu à l'invitation et de nombreuses questions provenant du public ont été posées, chacune avec une réponse à la clé. Au terme de la présentation, ces deux policiers se sont ensuite aimablement prêtés au jeu des questions-réponses.





Stop chaud / prévention et plan canicule



Les grandes chaleurs peuvent être dangereuses !

Pour éviter tout souci, il est important de se reposer et de rester au frais. Réduisez vos activités physiques aux heures de forte chaleur, fermez les fenêtres, volets et rideaux et aérez bien la nuit. N'oubliez surtout pas de boire beaucoup d'eau. Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être en situation de détresse, ou si vous-même avez besoin d'aide, n'hésitez pas à appeler votre médecin traitant, ou M. Jean-Luc Vuagniaux, Syndic, qui se tient à votre disposition pour toutes demandes de renseignements complémentaires concernant l'aide et la solidarité, au 079.546.71.61 ou par email à syndic@borex.ch.

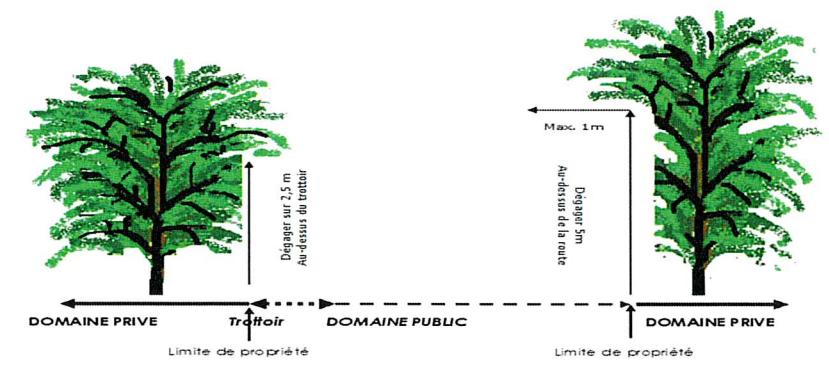
De plus amples informations sont à votre disposition sur le site internet de la commune.

Emondage des haies et élagage des arbres

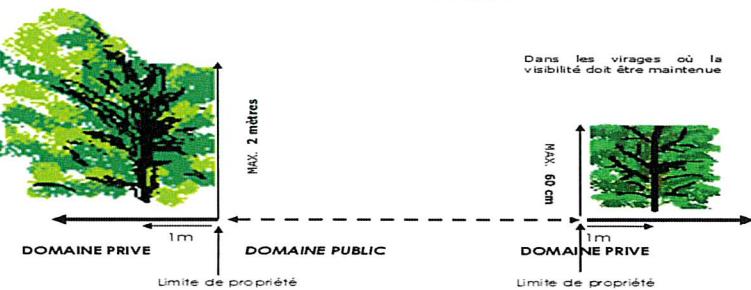
Selon le règlement communal sur la protection, la plantation et l'émondage des arbres et buissons, la Municipalité de Borex rappelle à **tous les propriétaires ou locataires de fonds** que les haies, buissons, arbres et autres plantations aboutissant en bordure de routes et chemins publics, dans

les courbes, intersections et aux sorties privées, qu'ils sont tenus d'effectuer des émondages et élagages, de manière que les haies ou arbres n'empêtent pas sur le domaine public et ne gênent pas la circulation, la signalisation et la visibilité.

TAILLE DES ARBRES



TAILLE DES HAIES





Rappel important sur le dépôt des déchets encombrants

La Municipalité rappelle à ses citoyens que trop d'erreurs sont commises lors du dépôt des déchets encombrants à l'endroit prévu pour cela. En effet, plusieurs appareils électriques et électroniques se trouvaient dans la benne. Or, ces derniers doivent être éliminés avec le matériel SENS et SWICO.

En outre, la présence de batteries dans certains de ces appareils les rend particulièrement dangereux et expose les centres de tri et les transporteurs à des risques d'incendie.



Décret sur l'assainissement des chauffages et des chauffe-eau électriques

Le décret prévoyant l'assainissement des chauffages et des chauffe-eau électriques est entré en vigueur le 1er janvier 2025. Il prévoit leurs remplacements au plus tard le 1er janvier 2033.

Dès lors, les propriétaires ont l'obligation, avant fin juin 2025, d'annoncer s'ils sont détenteurs d'un tel, ou de plusieurs appareils électriques, ceci en prévision de son, ou de leurs remplacements.





Vous êtes propriétaire et disposez d'un chauffage et/ou d'un chauffe-eau électrique ?

Merci de l'annoncer d'ici à fin juin 2025 sur le site :

vd.ch/chauffage-electrique

canton de
vaud



Le Point de Rencontre d'Urgence (PRU)

Qu'est-ce un PRU ?

Un PRU, ou Point de Rencontre d'Urgence, est un lieu désigné où la population peut se rassembler pour recevoir des informations et de l'aide en cas de catastrophe ou d'urgence. Ces points sont prédéterminés et généralement situés dans des bâtiments publics facilement accessibles. **Celui de Borex se situe dans le nouveau bâtiment de la voirie, chemin de Pétaney 4.**

En détail :

- **Fonction :**

Les PRU servent de lieu d'accueil pour la population touchée, facilitent l'échange d'informations entre les autorités et les citoyens, et permettent l'accès aux services d'urgence lorsque les moyens de communication habituels ne fonctionnent plus.

- **Exemples d'utilisation :**

Ils peuvent être utilisés pour distribuer des biens de première nécessité (eau potable, nourriture), offrir un hébergement d'urgence ou préparer la population à être évacuée d'une zone sinistrée.

- **Signalisation :**

Les PRU sont signalés et communiqués à la population et aux partenaires d'urgence afin qu'ils soient facilement localisables en cas de besoin.

- **Types d'urgence :**

Les PRU sont utiles dans diverses situations d'urgence, telles que les pannes d'électricité, les catastrophes naturelles, les pénuries, ou les crises techniques ou sociales.

- **Exemples de lieux :**

Les PRU sont souvent installés dans des écoles, des salles de gymnastique, des salles polyvalentes, ou d'autres bâtiments publics accessibles au public.

<https://www.vd.ch/securite/protection-de-la-population/pru>



QR d'accès à la brochure d'information
à destination de la population





Nuisibles, rappel important

POURQUOI EST-CE UN PROBLÈME ?

Originaire d'Asie, le frelon asiatique est arrivé en Europe en 2004 du côté de Bordeaux (F). Il a entamé une invasion à travers la France et est arrivé en Suisse en 2022 par les portes du Jura et de Genève.

Cette espèce se nourrit principalement d'abeilles mellifères et d'autres insectes locaux et pollinisateurs sauvages.

Par effet de cascade, cela aura bien évidemment un impact certain sur l'agriculture par une diminution de la pollinisation, d'où l'importance de signaler toute observation.

Les frelons asiatiques, tout comme les abeilles, les guêpes, ou le frelon européen (commun) possèdent un dard qu'ils utilisent en tant que forme de défense. Ils peuvent se montrer agressifs s'ils se sentent menacés. Ne vous approchez pas d'un nid actif, restez à 15 mètres et sensibilisez les enfants.

COMMENT REAGIR LORS D'UNE PIQÛRE ?

- Rester calme
- Éviter les mouvements brusques
- S'éloigner rapidement le plus loin possible du nid
- Ne pas rester groupés

QUE FAIRE APRÈS UNE PIQÛRE ?

- Se mettre au repos
- Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets
- Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse
- Appeler le 144 à la suite d'une attaque massive ou présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficulté à respirer, gonflement du visage, démangeaisons, malaise,...).

QUE FAIRE EN CAS D'OBSERVATION ?

1. Faites une photo
2. Annoncez sur www.frelonasiatique.ch



STOP AU FRELON ASIATIQUE

Luttons ensemble pour préserver la biodiversité vaudoise

Grâce à votre annonce, la task force pourra valider la présence de frelons asiatiques et prendre les mesures nécessaires, idéalement la destruction du nid.

Merci de votre collaboration

Autres informations :
www.abeilles.ch
www.apiculture.ch



Unil
UNIL | Université de Lausanne

Nos remerciements vont à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce dépliant.
 2023_09_20_v5_fva_voellinger.q
www.apiculture.ch

COMMENT LE RECONNAITRE ?



Frelon commun (jusqu'à 4 cm) Frelon asiatique (jusqu'à 3 cm)



Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture
 Task Force UNI Lausanne

La SAPAN, économisons l'eau avant qu'il ne soit trop tard



Fondée par une vingtaine de communes et mise en service en 1983, la SAPAN est une entité spécialisée dans le pompage et la distribution d'eau dans notre district.

Sa mission consiste à prélever, traiter et distribuer l'eau du lac afin de compléter les besoins en eau brute pour l'agriculture et en eau potable pour la population.

En collaboration avec les Services industriels de Nyon, la SAPAN gère les installations de pompage, filtration et distribution pour garantir un approvisionnement fiable et d'excellente qualité.



SDB, rétrospective des événements de la fin d'année 2024 et début 2025

Fête de Noël :

Le 1^{er} décembre 2024, à midi une trentaine de d'aînés ont dégusté la fondue et ont eu la chance d'assister à un petit concert de trois jeunes de Borex et Crassier.

En soirée après la visite surprise du Père Noël qui est venu gâter les enfants, la salle des Alisiers a atteint sa capacité maximum pour une nouvelle tournée de fondue, qui a régalaé petits et grands.



Période de l'Avent :

Nos habitants ont pu se retrouver du 1^{er} au 22 décembre 2024 à plus de 10 reprises pour un vin chaud et autres gourmandises lors des fenêtres de l'Avent. Tout en passant devant nos nouvelles décos de Noël imaginées autour des animaux hivernaux. Nous avons eu beaucoup de plaisir à créer courant novembre toute une famille d'ours polaires, de phoques, et bien d'autres sculptures en bois réparties aux entrées du village et sur la fontaine.

Sortie Patinoire :

Le 25 janvier 2025, 30 Borésiennes et Borésiens, ont mis à l'épreuve leur équilibre à la patinoire de Nyon. Après avoir démontré non sans quelques chutes leurs talents de patineurs, hockeyeurs et autres sports sur glace, toute l'équipe s'est retrouvée pour savourer une bonne fondue et reprendre des forces.



Sortie Bowling :

Pour faire passer le temps maussade de mars, 50 Pêche-lune se sont retrouvés le 20 mars 2025 pour une soirée Bowling à Gogo, à Signy, avec à la clé quelques talents prometteurs.

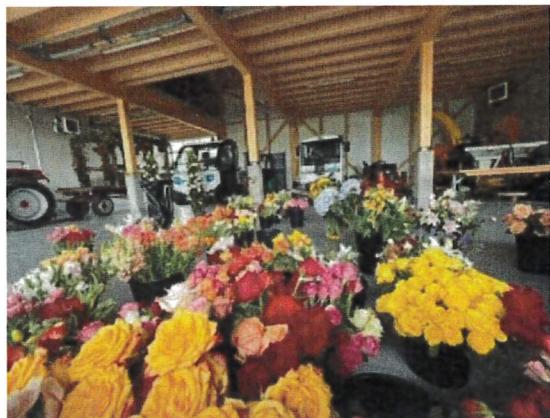




Fête des fleurs 2025

Une fois de plus la météo a joué en notre faveur. Bien qu'incertaine jusqu'à la dernière minute, nous sommes passés entre les gouttes. Notre traditionnel

cortège fleuri a pu avoir lieu le 4 mai et les habitants ont pu recevoir les magnifiques créations florales confectionnées plus tôt dans l'après-midi par les enfants du village.



Evénements à venir :

Comme déjà annoncé, la date de la sortie des retraité(e)s a été déplacée au 21 Août. Une invitation parviendra aux personnes concernées.

« Borex en fête » Tel est la promesse pour le 6 septembre ! Nous vous annonçons qu'après le succès de la fête des 50 ans de 2023, le comité a décidé de refaire une fête de grande envergure.

Plusieurs animations, que nous gardons secrètes pour le moment, auront lieu durant l'après-midi. Une soirée repas et Disco vous attend par la suite pour passer une nuit mémorable. Alors réservez déjà la date ! Et pour celles et ceux qui souhaitent s'impliquer, nous recherchons d'ores et déjà des bénévoles ! Toutes les informations et l'inscription au repas vous parviendront en temps voulu.

Divers :

Nous invitons tous les nouveaux habitants qui souhaitent être informés de nos activités villageoises à nous contacter sdb@borex.ch, ainsi que tous les autres qui ne seraient pas dans notre carnet d'adresse mail et de

s'abonner à notre compte Instagram : [societe_developpement_borex](#)

Nous tenons à remercier tous nos fidèles bénévoles pour leur soutien, sans eux nous ne pourrions pas réaliser autant d'évènements. Nous nous réjouissons de vous retrouver ou de vous rencontrer lors de nos prochains évènements. Votre comité de la SdB, Marco, Sandrine, Marie, Minh, Caroline G. Caroline B.

Suivez-nous sur Instagram : [societe_developpement_borex](#)



Rejoignez notre liste de diffusion mail : sdb@borex.ch

Succès des poubelles à compost « Klode »

Offerte aux ménages de Borex qui en avaient fait la demande, à l'initiative de notre Municipal, Monsieur Boris Vetsch, la poubelle à compost « Klode » a eu un franc succès. En effet, une septantaine de ces poubelles ont été remises gratuitement par la Municipalité.





Urgence climatique, par Albert Rusterholz

Urgence Climatique (4)

Parmi les besoins fondamentaux de l'être humain les tous premiers à devoir être satisfaits sont évidemment de pouvoir se nourrir et s'abriter, si possible bien confortablement.

Hélas, vu sous l'angle de l'impact climatique, ces deux besoins requièrent un niveau important d'énergie, qui selon nos choix comportementaux de vie influent directement sur le niveau d'émissions de **Gaz à Effet de Serre (GES)**, donc peuvent induire plus ou moins l'impact sur le réchauffement climatique.

On l'a montré dans les 2 premiers articles sur le sujet, à savoir que nos comportements alimentaires peuvent réduire de moitié la charge des émissions de GES, représentant actuellement à elle seule 1/3 du total des GES. Donc à chacun de faire sa part.

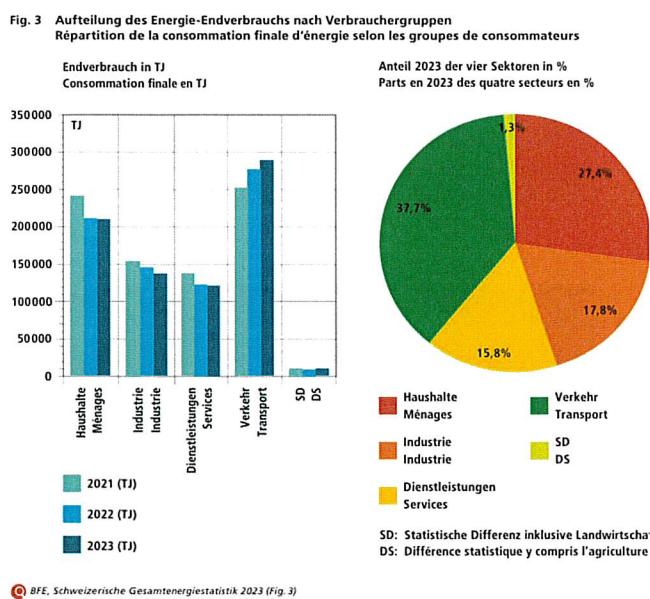
Dans le 3^{ème} article un survol des potentialités de réductions possibles dans notre quotidien était proposé concernant les domaines de l'Habitat et de la Mobilité. Avec aussi un lien vers le calculateur « d'empreinte carbone » suivant :

=> <https://www.wwf.ch/fr/vie-durable/calculateur-d-empreinte-ecologique>

Test qu'il serait temps maintenant de refaire – 2 ans après – pour constater le progrès personnel réalisé - ou non ? – en matière de réduction de son empreinte personnelle.

Ce 4^{ème} article s'intéresse à nos **consommations d'énergie**, sujet pour laquelle un long chemin est en marche vers plus d'autonomie nationale et de sécurité d'approvisionnement, chemin qui nous concerne tous par la nécessité de plus de **sobriété énergétique**.

Quelques données pour la Suisse :



Précisons que le 100% d'énergie consommée se compose de 26.3 % d'électricité (soit 56 TWh), de 46.5% de carburants et combustibles pétroliers et 27.2% de gaz et autres agents énergétiques.

Au regard du graphique ci-dessus cela ne fait aucun doute que chacun de nous influe directement par ses habitudes comportementales sur les valeurs du groupe « **ménages** », et ce pour l'essentiel sur les agents énergétiques « **électricité** » et « **combustible** ».

Nous influençons aussi le groupe « **Transport** » - indirectement du moins par nos choix d'achats et de consommations alimentaires - et évidemment très directement du choix de mode de nos déplacements personnels.

L'action sur la consommation d'électricité peut facilement être suivie par chaque ménage : les factures périodiques d'électricité indiquent les kWh consommés par période, un relevé annuel des trimestres permettra une comparaison d'année en année.

Comme dans chaque projet d'amélioration on se donnera un objectif de réduction de sa consommation annuelle. Et chaque amélioration réussie vous aura fait économiser de l'argent.

Le site suivant vous donne quantité de recommandations pour réduire cette consommation :

<https://www.suisseenergie.ch/menage/>

L'action sur le chauffage et l'eau chaude - le plus gros consommateur d'énergie de votre ménage - dépendra de votre statut de locataire ou de propriétaire.

Comme locataire votre marge d'action sur le chauffage est limitée à appliquer au mieux les « trucs et astuces » recommandés sur le site ci-avant mentionné.

Il reste évidemment la possibilité de discussions avec le propriétaire pour tenter d'obtenir des améliorations ou/et des remplacements d'équipements et installations ou l'optimisation de leurs réglages pour le moins.

Pour les propriétaires le sujet est vaste vu la variété des types d'installations de production de chaleur et aussi celle des agents énergétiques utilisés, et de plus il conviendra de prendre en compte les législations cantonales et fédérales poussant vers des moyens permettant de chauffer et produire l'eau chaude de manière plus respectueuse de l'environnement.

Les sites ci-après renseigneront utilement les intéressés :

<https://www.suisseenergie.ch/systemes-de-chauffage/>

<https://www.suisseenergie.ch/chauffez-renouvelable-chauffage-a-energie-durable>

Sans aucun doute un effort personnel dans la **sobriété énergétique** non seulement profitera à la durabilité de notre environnement mais encore fera économiser de l'argent.

Albert Rusterholz, membre de « Grands-Parents pour le Climat »



La Ferme aux agrumes, présentation

La Ferme aux Agrumes

Un nouveau départ pour La Ferme aux Agrumes qui relance ses activités cette année !

La plus grande collection d'agrumes d'Europe rouvre ses portes aux visiteurs, à Borex. Au cœur d'un magnifique verger, bordé de couleurs vibrantes et de parfums enivrants, venez créer des instants magiques et inoubliables. Une douce promenade parmi les agrumes, à travers une visite libre ou guidée !

En été comme en hiver, les lieux se parent d'une palette harmonieuse et verdoyante, offrant un cadre agréable pour une sortie en famille, en couple ou entre amis. Les visites libres sont ouvertes tous les samedis, sans réservation (de 10h00 à 13h00 le matin, et de 14h00 à 18h30 l'après-midi). Pour réserver une visite guidée, écrivez-nous à visit@lfaa.ch.

En plus de la reprise des visites et des événements, la Ferme aux Agrumes a ouvert une nouvelle boutique ! Nous avons à cœur de vous proposer des produits uniques et d'exception : vins, liqueurs, huiles, arbres, plantes et, bien entendu, nos agrumes. Vous nous trouverez dans l'ancienne boutique de fleuriste "Nature en Scène", située Route d'Arnex 9.

L'arrivée du printemps et du soleil nous gratifie de couleurs vives et de fleurs à couper le souffle. Cette ambiance estivale ne rendra votre escapade que plus charmante.

Nous avons hâte de vous recevoir !





Informations diverses

Qu'est-ce l'Association Pro-Jet ?

Depuis plus de 20 ans, l'Association Pro-Jet accompagne différents publics. Des jeunes de 15 à 25 ans dans la recherche d'une formation ainsi que des adultes demandeurs d'emploi dans leur réinsertion professionnelle. Notre structure novatrice s'ouvre sur le monde et le contexte social actuel en proposant des programmes d'insertion professionnelle construits pour faciliter le lien direct avec les entreprises régionales. La vocation de l'Association est axée vers le monde de l'entreprise et ses nouveaux enjeux liés au développement durable et à sa responsabilité sociale. C'est en relevant des défis liés aux changements socio-économiques à travers plusieurs outils et partenariats que Pro-Jet contribue, à son échelle, à construire l'économie"

Venez nombreux du 2 au 4 septembre 2025 à la Salle Perdtemps, à Nyon, où l'association présentera divers travaux réalisés au sein de l'association.



Agenda des manifestations

Séances du Conseil communal 2025 (ouvertes au public)

Les lundis 06 octobre et 1er décembre 2025.

Municipalité :

Election complémentaire le dimanche 29.06.2025, second tour si nécessaire le dimanche 20.07.2025.

Manifestations :

Fête du 1^{er} août 2024, à Crassier.

Sortie des aînés, le jeudi 21 août 2025.

Borex en Fête, le 06 septembre 2025.

En vente à l'administration

Carte de stationnement sur le territoire communal valable uniquement sur les places à temps limité au tarif de CHF 8.- la journée.

Carte dégriffée journalière Commune CFF en vente par courriel, téléphone, ou directement au bureau du greffe (horaires d'ouverture).

Sacs à ordures ménagères taxés de 17, 35, 60 et 110 litres.

Carte de 10 entrées pour la piscine intercommunale de Chéserex – CHF 63.-/adulte et CHF 45.-/enfant.

Décisions du Conseil communal

Conseil communal du 24 mars 2025

- 1) Acceptation du préavis municipal 29-2025 concernant la modification des statuts de l'association intercommunale du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) Nyon-Dôle.
- 2) Refus du préavis municipal 30-2025 concernant la demande de crédit de CHF 105'000 TTC pour l'aménagement d'une zone sportive multigénérationnelle sur la parcelle 001.

Carnet de naissances



La Commune de Borex a la joie de pouvoir compter sur la naissance de jumeaux, le 23 avril 2025, soit Calixte et Ansèlme.



Horaires de la déchetterie intercommunale

Les horaires de la déchetterie restent inchangés durant la période estivale

Lundi	16h00	19h00
Mercredi	16h00	19h00
Vendredi	16h00	19h00
Samedi	08h00	12h30

Déchetterie intercommunale Signy-Avenex, chemin du Glassey.

Informations complémentaires de la Municipalité

Le Greffe Municipal et la Police des constructions seront ouverts durant les vacances estivales

Le Bureau de l'Office de la population et le Contrôle des habitants sera fermé du lundi 14 juillet au vendredi 25 juillet 2025.

La Municipalité ne siégera pas le 28 juillet, ainsi que les 4 et 11 août 2025.



La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent un bel été

Horaires de l'administration communale

Greffé municipal et Police des constructions

lundi 08h30 – 11h30
mardi 08h30 – 11h30 et 15h00 – 18h00
vendredi 08h30 – 11h30
Email : admin@borex.ch
Tél greffe : 022.367.13.33
Tél police des constructions : 022.367.20.07
Email : permis@borex.ch

Contrôle de l'Habitant

lundi 09h00 – 11h00 à Borex
mercredi 07h00 – 10h00 à Crassier
mercredi 15h00 – 18h00 à Borex
jeudi 09h30 – 11h30 à Crassier
vendredi 09h30 – 11h30 à Borex
Tél : 022.367.20.12
Email : cdh@borex.ch

Vous avez des idées d'articles pour le Pêch'Lune ? Soumettez-nous vos propositions sur admin@borex.ch
Editeur du Pêch'Lune : Greffe communal, Au Village 13, 1277 Borex.